



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2024/092

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date de convocation : 13 septembre 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 13 septembre 2024

Secrétaire de séance : Jean-André LEMIRE

La séance est ouverte.

Le 19 septembre de l'année deux mille vingt-quatre à 18h30
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Le procès-verbal du 20 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU
CLAIR Jean-Georges (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	E	Mme SABY
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	BOURGADE Laurence (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	P		GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	E	M. CLAIR	LABASTHE Anne-Marie	E	M. GARCIA
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	E	Mme SAUNIER	VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. FATH
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	D		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	D	
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU			

* P : Présent / D : Distanciel / E : Excusé / A : Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2024/092

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

POUR	CONTRE	ABSTENTION
41	0	0

Vu les articles L. 311-1 à L. 334-3 et L. 351-1 à L.353-1 du Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois éducateur territoriaux de jeunes enfants,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Montesquieu en créant et supprimant des emplois permanents selon les modalités suivantes. Les créations d'emploi s'effectuent à effectif constant :

- Création d'un emploi d'agent de maîtrise : nomination dans le cadre de la promotion interne 2024,
- Création d'un emploi de rédacteur : recrutement par voie de mutation,
- Création d'un emploi d'attaché territorial : besoin de contrat d'une durée de 3 ans. Cet emploi fait l'objet de financements (européens notamment). Il s'agit d'un renouvellement de contrat ; l'agent étant déjà en poste,
- Création d'un emploi d'éducateur de jeunes enfants : besoin de contrat d'une durée de 3 ans. Il s'agit d'un renouvellement de contrat ; l'agent étant déjà en poste,
- Création d'un emploi d'auxiliaire de puériculture de classe normale : besoin de contrat d'une durée de 3 ans. Il s'agit d'un renouvellement de contrat ; l'agent étant déjà en poste,

DATE D'EFFET	GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
01/10/2024	Agent de maîtrise	1	Technique	C	35/35 ^{ème}	Recrutement par voie de promotion interne
01/10/2024	Rédacteur	1	Administrative	B	35/35 ^{ème}	Recrutement par voie de mutation
01/11/2024	Attaché territorial	1	Administrative	A	35/35 ^{ème}	Besoin de contrat permanent
30/10/2024	Educateur de jeunes enfants	1	Médico-sociale	A	35/35 ^{ème}	Besoin de contrat permanent
01/01/2025	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	Médico-sociale	B	35/35 ^{ème}	Besoin de contrat permanent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2024/092**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe suite à une nomination / titularisation dans le cadre de la promotion interne 2024
- Suppression d'un emploi d'attaché territorial suite à la mutation

DATE D'EFFET	GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
01/10/2024	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	Technique	C	35/35 ^{ème}	Promotion interne
01/10/2024	Attaché territorial	1	Administrative	A	35/35 ^{ème}	Mutation

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à supprimer et à créer les emplois indiqués ci-dessus et l'habilite à effectuer les démarches nécessaires et à signer les pièces correspondantes,
- Prévoit les crédits budgétaires nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 19 septembre 2024

**Jean-André LEMIRE**
Secrétaire de séance**Bernard FATH**
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240919-2024_092-DE

